Championnat départemental de doubles et mixtes seniors et vétérans et jeunes tous tableaux

Organisé par le Comité départemental de l'Hérault et le club de Mèze

Date : Samedi 20 et dimanche 21 Mai 2017
Lieu : Mèze, gymnase Bernard Jeu
JA : Teddy Fort / JAA : Cindy Gueguen

Règlement du tournoi

1. Articles communs à toutes les catégories :

1.1 Le tournoi se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

1.2 Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBaD et avoir sa licence.

1.3 Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les cinq jours les pièces justificatives à la ligue Languedoc-Roussillon.

1.4 Pour chaque tableau le nombre d'inscrits est limité. Les critères de priorités seront :
- Ordre d'arrivée de la fiche inscription accompagnée de son règlement,
- Fiche d'inscription reçue sans son règlement.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription afin de favoriser le bon déroulement du tournoi.

1.5 Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Le Juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points de ce règlement.

1.6 Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra impérativement le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

1.7 Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement ainsi que les tableaux, de regrouper certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits et tout ceci en accord avec les Juges-arbitres dans l'intérêt du tournoi. Aucune réclamation ne pourra être faite sur le regroupement ou la séparation de séries.

1.8 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportées par le club en cause.

1.9 Les volants sont à la charge des joueurs. En NC-P, les volants officiels en cas de désaccord sont les Yonex Mavis 500. Dans les catégories D, R et N les volants officiels sont les Babolat n°3. Ces volants officiels seront à la vente lors de la compétition.

1.10 Le temps d'échauffement accordé sur le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match.

1.11 Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée à la table de pointage.

1.12 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

1.13 Le volant touchant une infrastructure du gymnase au service sera à remettre « une fois ». Durant l'échange si le volant touche une infrastructure il sera considéré « faute ».

1.14 Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs, les organisateurs.

1.15 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident ou autre durant le temps de la compétition.

1.16 Droit à l'image : Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce dernier. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase et ce le 1er jour du tournoi auprès du Comité d'Organisation (table de pointage ou d'accueil, le cas échéant à la table de marque).

2. Articles spécifiques aux Adultes :

2.1 Le championnat de l'Hérault senior et vétérans 2015 est ouvert à tous les joueurs licenciés dans l'Hérault. Les compétiteurs seniors peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes : **NC-P ; D8-D9 ; D7-R6 ; R5-R4 ; N**.

2.2 Les joueurs Senior peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent dans une catégorie supérieure de un classement maximum. Ceci prenant en compte le joueur le mieux classé de la paire. Ainsi, une paire D9-D7 ne pourra s'inscrire que en R6-D7 et pas au-delà car 2 classements d'écart entre D7 et R5.

2.2 Les compétiteurs vétérans peuvent s'inscrire dans les catégories **V1-V2** et **V3 et +**.
Toutefois, dans le cas où le nombre d'inscrits dans un tableau vétérans serait inférieur à 4, les catégories pourront être regroupées.

2.3 Les joueurs vétérans ont le choix de s'inscrire soit en senior, soit dans leur catégorie vétéran.

2.4 Les deux joueurs d'une paire devront avoir effectué leur inscription pour que celle-ci soit valide.

3. Articles spécifiques aux Jeunes :

3.1 Le tournoi est ouvert aux séries Poussin(e)s, Benjamin(e)s, Minimes et Cadet(te)s

3.2 Les jeunes peuvent s'inscrire en simple, doubles et mixtes. Les simples auront lieu le samedi, les doubles et mixtes le dimanche.

3.3 Le championnat se déroule selon les préconisations prises par la *commission jeunes* de l'Hérault pour la saison 2015/2016. Celle-ci devra être consultée pour l'équilibre des tableaux.

3.4 Les joueurs peuvent se surclasser dans la catégorie supérieure s'ils le souhaitent.